

Actualisation des informations présentées en 2020 relatives à la stratégie de l'entreprise

ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE

La crise a fait apparaître des risques (bouleversement des marchés B2B, bascule vers le marché B2C low-cost) mais aussi des opportunités (leviers de croissance comme la cybersécurité, territoires de croissance e-santé ou e-éducation). Le programme ScaleUp permettra de réaliser 1 Md€ d'économies nettes sur une base de coûts de 13,8 Mds€ de 2019 à 2023, dont 500 M€ via la transformation (départs, politique salariale), 100 M€ dans l'immobilier (fermetures de sites) et 70 M€ via l'automatisation (RPA dans les processus de back office, IA dans les interactions avec les clients).

ACTUALISATION DES ORIENTATIONS GPEC

Pour la période 2021/2022, l'estimation des départs est de 6 687 à 7 039 ETPCDI. Le plus fort impact se situe sur Orange France avec une baisse, en moyenne, de 5 324 ETPCDI à l'horizon 2022, soit 79,6% des départs de l'UES. Les besoins sont supérieurs aux ressources sur les périmètres WIN, Mobile Finance, Orange Content, et MEA Europe. Ils seront inférieurs aux ressources sur les périmètres Fonctions Corporate, SCE, TGI, et Orange France (Distribution GP, Relation client GP, Activités Transverses).

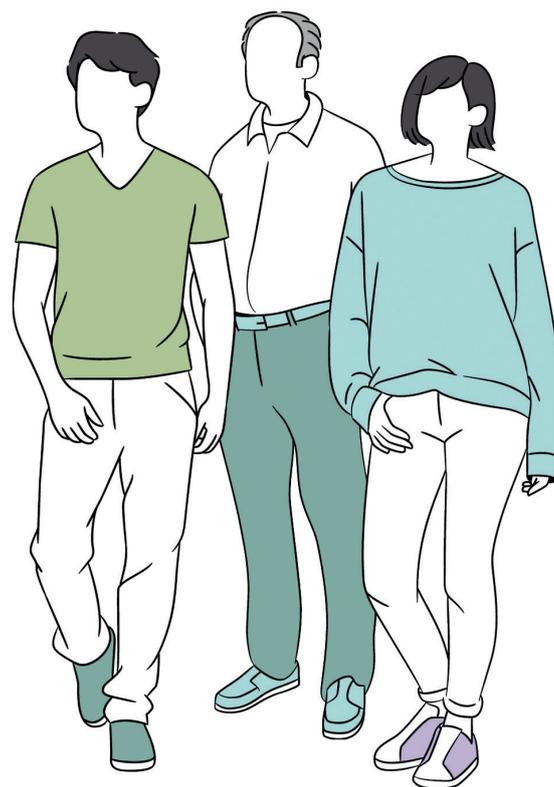
De l'aveu de l'entreprise, il manque depuis des années environ 3 000 ETPCDI pour faire face aux besoins. Dans le rapport PEC, présenté au CSEC d'octobre, le déficit entre les besoins et les effectifs allait de 2 155 à 3 850 ETPCDI d'ici 2022. Suite à l'actualisation de la GPEC et en jouant sur ses estimations des besoins et des départs, la Direction annonce désormais une possibilité de sureffectif de 808 ETPCDI! À Orange France, la pression sur le personnel va se porter sur les domaines d'activités de la Distribution (sureffectif estimé entre 287 et 367 ETPCDI), de la Relation Client Grand Public (sureffectif estimé entre 343 et 470 ETPCDI) et sur les activités transverses (sureffectif estimé entre 140 et 180 ETPCDI). Nous contestons la sous-estimation des besoins réels dans les Fonctions Support, à SCE et à TGI. La déflation constante des effectifs génère une forte pression sur les salariés restants, et sur les services qui sont en flux tendu. Nous déplorons que le plan d'économies d'1 Md€ sur les coûts indirects (ScaleUp) soit une nouvelle fois supporté essentiellement par les personnels d'Orange SA. FOCOM s'inquiète d'une telle politique de l'emploi et de ses conséquences sur les conditions de travail des salariés. Nous réaffirmons notre exigence de conserver et de ré-internaliser l'ensemble de nos activités. Orange doit recruter massivement en CDI pour faire face aux objectifs et aux enjeux stratégiques.



Coronavirus

Suivi des dispositifs et modes opératoires mis en œuvre par l'entreprise

Suite aux décisions gouvernementales, 16 départements sont confinés pour 4 semaines: Île-de-France, Hauts-de-France, Seine-Maritime et Eure depuis le 19 mars. Passage du couvre-feu de 18h à 19h sur tout le territoire. Côté Orange, Les RIE restent fermés jusqu'au 31 mars. Les taux de présence sur site oscillent entre 5% et 10% du capacitaire. 2300 cas sont avérés au 15 mars, soit une progression de 2% par semaine. À date, 138 boutiques sont fermées soit 35% de nos boutiques ce qui induit une baisse de 31% de l'activité du réseau des AD.



Le retour sur site une journée par semaine, à la demande du salarié, est appréciable pour une partie des salariés mais reste inenvisageable pour d'autres. Les salariés de retour sur site, doivent disposer du matériel nécessaire à leur activité. Le télétravail, sur une longue période, a des effets sur la santé mentale et physique. De multiples troubles apparaissent: Troubles Musculo Squelettiques, de la vue, de l'audition et autres pathologies diverses liées à la sédentarisation. L'entreprise doit impérativement respecter les préconisations de la médecine du travail et relayer régulièrement les bonnes pratiques à appliquer. Nous rappelons que toute réunion doit prévoir une pause de quinze minutes au moins, toutes les deux heures. Depuis le début de la crise sanitaire, les salariés des boutiques subissent des bouleversements réguliers de leur planning voire sur leur lieu de travail, ce qui impacte leur activité professionnelle mais aussi leur vie personnelle. Nous exigeons la plus grande vigilance sur l'application des nouvelles consignes gouvernementales, et en particulier pour les salariés des boutiques, avec un délai de prévenance suffisant. Sur le sujet de la vaccination, nous demandons que les unités participent pleinement à ce dispositif et facilitent le travail du SST en permettant aux salariés de se faire vacciner sur leur temps de travail, sans y mettre de frein!



J'adhère à FOCom en ligne



ÉCRIVEZ-NOUS

stephane.neivabrandao@orange.com